

Des entreprises plus responsables

Didier Lamy a créé, à Lyon, il y a 15 ans, son cabinet spécialisé en environnement et développement durable. Entreprises et collectivités sont de plus en plus nombreuses à faire appel à ses services

>> Comment intervenez-vous chez vos entreprises clientes ?

Nous procédons d'abord à un audit du développement durable. Nous faisons un état des lieux, un diagnostic pour définir et comprendre où en est l'entreprise sur ces problématiques. Cela dure entre 2 et 10 jours, en fonction de la taille de l'entreprise. Nous analysons son fonctionnement, sa technologie, la façon dont elle se finance, sa gestion, son positionnement par rapport à la concurrence. Sur le volet social, nous regardons l'égalité à l'embauche, la non-discrimination, le système des rémunérations, etc. Nous restituons un miroir dans lequel la société peut se regarder.

>> Que se passe-t-il ensuite ?
Nous définissons une politique de développement durable. Nous

écrivons un programme d'actions. Entre le diagnostic et l'action, il y a une phase nécessaire de réflexion de 4 à 6 mois, où nous posons les enjeux. Nous agissons ensuite avec l'entreprise, nous sommes dans le « faire faire », nous construisons la démarche mutuellement.

>> Quels sont les champs d'intervention ?

Le système de management environnemental vise à améliorer les performances environnementales d'une entreprise. La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) consiste à optimiser son efficacité sociale en s'intéressant aux conditions et relations de travail, à la parité homme/femme, à l'implication des salariés... Nous organisons ainsi des groupes de travail, des

réunions : l'objet est d'informer sur les dysfonctionnements et de définir ensemble les changements à apporter. L'entreprise a une responsabilité envers la société. Elle ne doit pas fonctionner en électron libre, ne doit pas par exemple pénaliser en polluant ou en créant de la pauvreté.

« L'entreprise a une responsabilité envers la société »

>> Quelles actions concrètes avez-vous menées ?

Sur le plan environnemental, nous avons conseillé chez un blanchisseur un récupérateur de chaleur intégré au système pour préchauffer l'eau et ainsi économiser de l'énergie.

Dans les entreprises du tertiaire, notre opération « siège exemplaire » vise à diminuer les consommations d'énergie, de papier et d'eau en motivant les salariés. Cela peut vouloir dire imprimer double face, instaurer une restauration bio. Nous avons, à titre d'exemple, mis en place dans une société un système de récupération des eaux de toiture pour alimenter les citernes qui vont servir aux chasses d'eau et à l'arrosage des espaces verts.



Didier Lamy voit dans le management durable une matière passionnante qui touche à l'idéologie et à la politique / Photo M.G.

>> Quel est le coût de vos services ?

Il faut compter 900 euros la journée, soit 1 800 pour un premier audit de deux jours. L'élaboration d'un programme d'actions s'élève à environ 18 000 euros. Pour l'opération « siège exemplaire », qui concerne les activités tertiaires, il faut compter 20 000 euros. Pour la RSE, le budget est de 40 000 euros.

>> Quels sont les enjeux pour les entreprises ?

C'est un levier de compétitivité et de développement. Le développement durable va être un support de communication pour les sociétés, multinationales, PME ou TPE, qui va leur permettre d'affirmer leur image et d'obtenir un avantage sur la concurrence.

Propos recueillis par M.G.

■ Quel sens donner au management durable ?

Pour Didier Lamy, spécialiste de ces questions, le management durable est la volonté de réconcilier la notion de profit avec la notion d'intérêt général. Selon lui, c'est une problématique politique, un des fondements de la démocratie : comment créer de la richesse et qu'elle profite à chacun d'entre nous ? Pour être durable, une entreprise doit être rentable tout en tenant compte de l'égalité sociale et de la préservation de l'environnement. L'exercice responsable d'un management durable est la prise en compte de toutes ces dimensions.